



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

233 11	Session 2008	SUJET 1/7
BP	EQUIPEMENTS SANITAIRES	
E3 – CONTROLE, REGULATION ET PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (Epreuve pratique)		
Durée : 03h00		Coef.: 3

2^{ème} partie : Partie pratique / 20

Durée : 1 h 30min - Coefficient : 3

N° Candidat :

233 11	Session 2008	SUJET 2/7
BP	EQUIPEMENTS SANITAIRES	
E3 – CONTROLE, REGULATION ET PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (Epreuve pratique)		
Durée : 03h00		Coef.: 3

EPREUVE EP3

N° CANDIDAT :

BAREME :

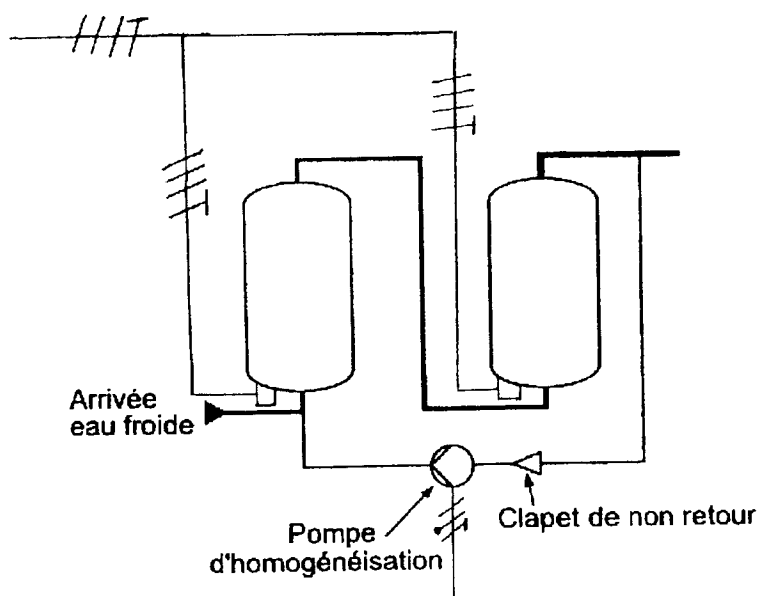
Question N° 1	/ 1
Question N° 2	/ 11
Question N° 3	/ 3
Question N° 4	/ 5

Total : / 20

233 11	Session 2008	SUJET 3/7
BP	EQUIPEMENTS SANITAIRES	
E3 – CONTROLE, REGULATION ET PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (Epreuve pratique)		
Durée : 03h00		Coef.: 3

MISE EN SITUATION

Après l'installation des deux ballons d'eau chaude en série, vous devez ajouter une pompe d'homogénéisation (voir schéma). Cela permet de stocker 10 à 20% d'eau chaude supplémentaire en récupérant les volumes morts situés sous la résistance. Cette pompe doit être mise en fonctionnement deux heures avant la fin de la période « heures creuses ».



1/ Sur le dispositif différentiel 30 mA Q :

Réalisez le test de déclenchement (Travail à effectuer sur la platine devant l'examineur).

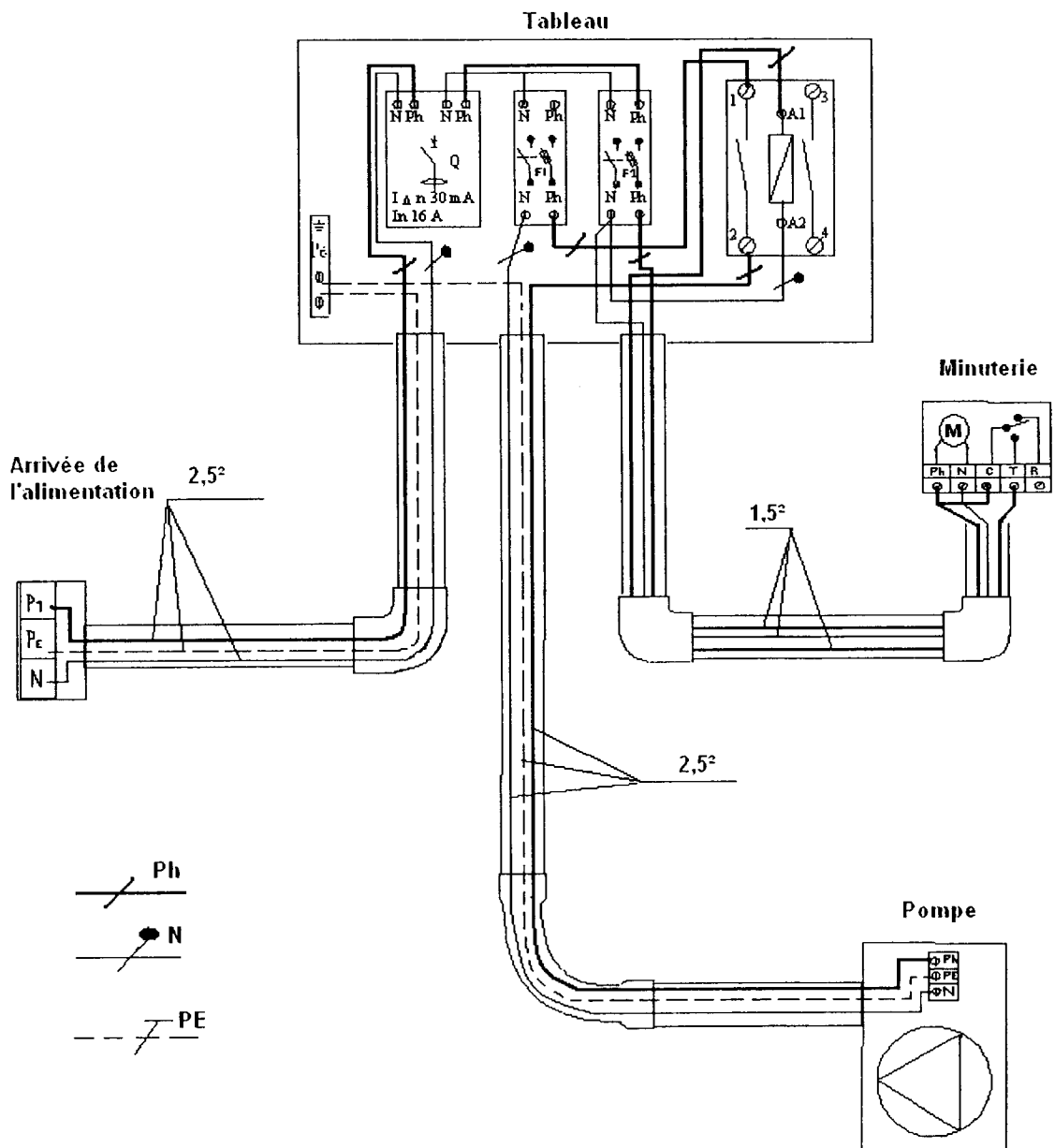
	/1
--	----

2/Réalisez le raccordement de l'installation aux extrémités (arrivée tableau,récepteur et commande) à l'aide du schéma de câblage de la page suivante

Circuit de commande	/2
Circuit de puissance	/2
Fonctionnement juste	/3
Serrage des conducteurs et présentation dans le coffret	/3
Respect des couleurs	/1
Total :	/11

233 11	Session 2008	SUJET 4/7
BP	EQUIPEMENTS SANITAIRES	
E3 - CONTROLE, REGULATION ET PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (Epreuve pratique)		
Durée : 03h00		Coef.: 3

SCHEMA DE CABLAGE



233 11	Session 2008	SUJET 5/7
BP	EQUIPEMENTS SANITAIRES	
E3 – CONTROLE, REGULATION ET PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (Epreuve pratique)		
Durée : 03h00		Coef.: 3

3/ Maintenant que le câblage est effectué, mettre à l'heure l'interrupteur horaire et le programmer pour un fonctionnement prévu par le cahier des charges (travail à effectuer sur la platine devant l'examineur). :

-Mise à l'heure :.....(1pt)

-Heure de début :.....(1pt)

	/3
--	----

-Heure de fin :.....(1pt)

4/ Essais en présence tension : Vérifier la tension sur les bornes suivantes en amont du dispositif différentiel (Travail à effectuer sur la platine devant l'examineur).

Avant d'effectuer ces mesures, que devez-vous prévoir ?

a)-(1pt)

b)- Appareil de mesure utilisé :.....(1pt)

	/5
--	----

c)- Phase /Neutre : Valeur mesurée :..... unité : (1pt)

d)- Phase/Terre : Valeur mesurée : unité : (1pt)

e)- Neutre/Terre : Valeur mesurée : unité : (1pt)

233 11	Session 2008	SUJET 6/7
BP	EQUIPEMENTS SANITAIRES	
E3 – CONTROLE, REGULATION ET PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (Epreuve pratique)		
Durée : 03h00		Coef.: 3

Notice à fournir par le centre d'examen. (Page 1)

233 11	Session 2008	SUJET 7/7
BP	EQUIPEMENTS SANITAIRES	
E3 – CONTROLE, REGULATION ET PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (Epreuve pratique)		
Durée : 03h00		Coef.: 3

Notice à fournir par le centre d'examen. (Page 2)

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.